



Bonjour à tous

L'Assemblée Générale annuelle de notre association aura lieu le samedi 26 mars prochain à notre siège, chez notre présidente madame Rottier, 16 rue du Palais à Montfort l'Amaury, à partir de 14h 30. Voilà pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, une nouvelle occasion de nous retrouver et de partager ensemble quelques moments d'amitié autour de la vie de notre association. Suivant vos envies et vos disponibilités, nous pouvons nous donner rendez-vous pour manger ensemble aux alentours de 13h (dans ce cas signalez-vous auprès de notre secrétariat au 01.30.41.01.61), ou simplement pour l'Assemblée Générale dont vous allez trouver ci-dessous l'ordre du jour. Dans le cas où vous ne pourriez être des nôtres, vous pouvez nous transmettre le pouvoir ci-joint et nous faire part des observations que vous suggèrera cet ordre du jour.

L'ORDRE DU JOUR SERA LE SUIVANT :

Aspect financier :

A) Dépenses :

Dans le domaine des médicaments nous avons pu effectuer lors de l'année écoulée deux versements d'un montant total de 750 € chacun, pour que le dispensaire de Pel puisse acheter des médicaments et les fournir aux personnes les plus démunies. Pour le dispensaire de Bandiagara, nous avons envoyé un colis de médicaments pour une somme de 622,78 €. Nous avons trouvé par ailleurs, toujours pour ce même dispensaire, un circuit qui peut permettre de l'approvisionner dans le même but en médicaments qu'il ne trouve pas sur place à partir d'une autre localité, moyennant un financement de notre part (circuit que nous avons déjà expérimenté en l'alimentant d'une somme de 500 €).

Dans ces conditions, décidons-nous d'allouer à l'ensemble de cette activité un budget fixe qui pourrait être par exemple de 2.000 € (ce qui correspondrait à deux versements de 500 € par dispensaire et par an), et/ou préférons-nous continuer d'apporter dans cette branche de nos activités des réponses plutôt ponctuelles faites à des demandes ponctuelles et qui pourraient également être envisagées sous forme de colis d'échantillons médicaux gratuits ou confectionnés par une centrale d'achat à vocation humanitaire ?

En 2010, dans le domaine des puits, nous avons versé 14500 € dont 3886 € de subventions provenant du Conseil Général, afin de réaliser **Biré-goran et guinawolo**.

Ce que nous avons à décider est identique à ce que nous avons tranché l'an dernier. Il est important que nous puissions faire l'appoint du versement pour l'aboutissement du creusement du puits de **Timésségou** en cours actuellement, et qu'un versement minimal soit fait avant l'été afin de permettre l'achat au cours le plus bas des matériaux nécessaires à la prochaine saison de creusement qui débutera aux environs du mois de décembre prochain. Mais nous pouvons en plus décider de mettre en chantier un nouveau puits, (il reste encore quelques semaines avant que les pluies arrivent et que les villageois reprennent le travail des champs). En sachant cela, quelle provision minimale décidons-nous d'affecter à l'achat de matériaux pour la nouvelle saison, et au vu de la somme à compléter, pouvons-nous nous permettre cette mise en chantier d'un nouveau puits ?

B) Recettes :

Trois éléments sont à garder en tête pour éclairer les décisions que nous devons prendre : d'une part nous bénéficions toujours d'un don de 10.000 € par an. De l'autre nous retravaillons actuellement à la constitution de l'avenant nécessaire au premier renouvellement de la subvention triennale que le Conseil Général des Yvelines s'est engagé à nous allouer moyennant une bonne lisibilité de l'emploi des sommes qu'il nous verse. Ce renouvellement nous permet d'espérer une somme d'environ 2.500 €.

Mais il faut savoir enfin que les besoins sont immenses dans nos domaines d'activité, puisque par exemple nous sommes malheureusement toujours presque les seuls à financer l'aide au creusement de puits dans la région où nous « sévissons ».

Dans ces conditions :

Participons-nous à une nouvelle "opération MicroDONS" ? (opération en novembre 2010, recette effective sur 2011 d'un montant de 1.444 €)

Essayons-nous de participer à de nouvelles brocantes en sachant que nous en assurons déjà de façon quasi certaine deux par an, St Hilarion en juin et Sonchamp en octobre (un appel à lots est formulé) ?

Cherchons-nous de nouveaux débouchés à nos objets artisanaux du Mali (recette de 1.040 € en 2010) ?

Et enfin maintenons-nous le volume de notre "Opération Brioches" tel qu'il est globalement aujourd'hui, ou tentons-nous de lui redonner une plus grande dimension moyennant une plus grande mobilisation de notre part (en 2010 bilan positif de 4.408.05 €) ?

- Approbation de l'exercice 2010.
- Etablissement du budget prévisionnel, approbation.

La question de nos activités :

- Approbation rapport d'activités pour l'année 2010 :

1) Dans le domaine des médicaments.

2) Dans le domaine des puits.

3) Dans celui de la communication.

- Activités en cours :

Notre partenariat avec le Conseil Général des Yvelines à la recherche d'un assouplissement de la Loi qui interdit désormais en France aux associations humanitaires d'approvisionner des centres médicaux en médicaments non utilisés se poursuit.

Le montage du film tourné pendant notre voyage de 2009 au Mali se poursuit également.

- Activités prévisionnelles :

1) Activités de communication externe :

Elles ont tendance à prendre de plus en plus d'importance. c'est ainsi par exemple que, comme vous avez pu le voir, nous sommes invités à être présents le 29 avril au théâtre de Saint-Quentin en Yvelines pour, avant et après un concert de Kora et de violoncelle, expliquer individuellement à ceux qui le souhaite ce que nous faisons. Cela en soit n'est pas trop consommateur d'énergie, et la soirée par ailleurs promet d'être agréable.

Ce n'est pas désagréable non plus de nous rendre comme nous le suggère le Conseil Général des Yvelines à un forum défis sud, ou de participer aux assises départementales de la coopération décentralisée. Mais la question est de savoir si il faut être partout, ce qui a l'avantage de nous faire connaître et de multiplier nos chances de faire des rencontres déterminantes pour notre association, mais ce qui est coûteux en énergie, ou si il vaut mieux se limiter à certaines manifestations et dans ce cas en fonction de quels critères ?

Derrière cette question qui vous paraît peut-être un peu anecdotique se cache à ce qu'il nous semble l'interrogation plus profonde qui porte sur le point de savoir si nous souhaitons que dans les années à venir notre association change de dimension, ce qui peut être profitable pour nos activités et nos amis du Mali, mais qui a des chances encore une fois d'être très coûteux en énergie, ou si nous préférons rester ce que nous sommes aujourd'hui.

2) Activités de communication interne :

De plus en plus de photos nous parviennent du Mali qui nous font suivre presque en temps réel l'avancée des chantiers auxquels nous contribuons. Mais nous commençons aussi à avoir des photos des différentes opérations que nous réalisons ici ou auxquelles nous nous associons pour qu'il y ait des retombées là-bas.

Vis à vis de tous ceux d'entre nous qui ont la chance de bénéficier d'Internet, un simple clic pourrait permettre de transférer ces documents en temps et en heure, du moins aux personnes qui souhaiteraient suivre ainsi au plus près les grands moments de Mali Médicaments. Cette idée nous paraît-elle opportune? Et dans ce cas comment nous organisons-nous pour la mettre en œuvre ?

3) Activités de terrain :

Nous sommes chaleureusement invités au Mali pour fêter les puits que nous avons contribué à réaliser au cours de la période 2010 - 2011. Si certains d'entre nous pouvaient s'y rendre, cela pourrait permettre également de renforcer les liens que nous entretenons, notamment avec les dispensaires que nous ravitaillons en médicaments. Y aurait-il des candidats pour un voyage qui pourrait se faire sur une période à déterminer ensemble ? Pour un tarif de principe d'environ 1.200 € pour une personne sur une semaine, mais qui peut être très largement révisé à la baisse sans altérer les conditions du voyage en vertu de dispositions dont nous reparlerons ?

La question administrative du renouvellement des membres du bureau.

Questions diverses.

Au cas où vous ne pourriez pas vous joindre à nous, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer le « pouvoir » ci-dessous, rempli et signé (**pour voter valablement, nous vous invitons à payer votre cotisation**). Vous pouvez également être membre bienfaiteur et nous soutenir ainsi, par un don de 20 euros ou toute autre somme selon vos possibilités. Même si vous ne souhaitez pas être adhérent, mais si vous avez un peu de disponibilité pour participer à nos activités ou si vous connaissez des personnes qui seraient heureuses de se joindre à nous, en particulier les vendeurs de brioches, nous vous remercions de bien vouloir nous les signaler.

Si vous possédez une adresse mail, ou si vous en avez changé récemment, merci de bien vouloir nous l'indiquer sur le bulletin d'adhésion, l'envoi de documents par ce biais est plus rapide et plus économique pour notre association !

Nous vous remercions encore pour votre aide et votre participation.

Association Loi 1901 : MALI- MEDICAMENTS 16 rue du Palais 78490 MONTFORT L'AMAURY

Tél. 01.34.86.01.22 - Internet : www.mali-medicaments.org

<p>-----✂-----</p> <p>ASSOCIATION MALI MEDICAMENTS 16 Rue du Palais 78490 MONTFORT L'AMAURY</p> <p>Je soussigné(e)</p> <p>donne pouvoir à M (me)</p> <p>e</p> <p>pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association <i>MALI MEDICAMENTS</i> du :</p> <p style="text-align: center;">Samedi 26 mars 2011</p> <p>et pour faire les suggestions suivantes à propos de l'ordre du jour :</p> <p style="text-align: center;">Date et signature Précédées de la mention : « bon pour pouvoir ».</p>	<p>ASSOCIATION MALI MEDICAMENTS 16 Rue du Palais 78490 MONTFORT L'AMAURY</p> <p>Bulletin d'adhésion pour l'année 2011</p> <p>NOM : _____</p> <p>PRENOM : _____</p> <p>ADRESSE : _____</p> <p>TELEPHONE : _____</p> <p>FAX : _____</p> <p>E.MAIL : _____</p> <p>Membre actif : 5 Euros minimum Membre bienfaiteur : 20 Euros minimum Chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de l'association <i>Mali Médicaments</i>.</p>
---	---

-----✂-----